

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
01 DISTINCTION ENTRE PERSONNE PHYSIQUE ET PERSONNE MORALE	7
1 La personne physique	7
2 La personne morale	7
02 LA LIBERTE D'ASSOCIATION	8
1 L'association de fait	8
2 L'association sans but lucratif	9
3 En résumé	10
03 QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (ASBL) ?	11
1 Principes généraux	11
1.1 Une activité ni industrielle, ni commerciale mais	11
1.2 L'absence de but lucratif	12
2 Constituer une ASBL, c'est conclure un contrat d'association	12
3 La loi attribue automatiquement le statut d'ASBL	12
04 QUEL EST L'INTERET DE SE CONSTITUER EN ASBL ?	13
1 Protéger son patrimoine personnel	13
2 Permettre à l'association de devenir propriétaire de certaines choses	13
3 Inspirer confiance aux donateurs	13
4 Obtenir l'autorisation de recevoir des dons et des legs	14
5 Respecter une obligation liée à une subvention publique	14
05 COMMENT CONSTITUER UNE ASBL ?	15
1 Phase 1 : conception d'un projet	15
2 Phase 2 : rédaction des statuts	15
2.1 Un acte écrit	16
2.2 Comment rédiger les statuts ?	16
2.3 Les mentions obligatoires	16
3 Phase 3 : dépôt des statuts	21
3.1 Comment	21
3.2 Modifications	21
3.3 Formulaire	21
4 Phase 4 : (Droit future) : Enregistrement	21
4.1 Près de la Banque Carrefour des Entreprises	21
4.2 Près du registre UBO	22
Qui ?	22
Comment ?	22
5 La publication des statuts aux annexes du Moniteur belge	23
06 L'ORGANISATION DES ASBL	24
1 Principe général : la délégation	24
2 Les membres	24
2.1 Les membres "adhérents", "sympathisants", "d'honneur"	25
2.2 Qui peut devenir membre ?	25
Les mineurs d'âge	26
Les autres personnes morales	26
2.3 Les droits et obligations des membres	26
Les Obligations des membres	26
Les Droits des membres	26
2.4 La responsabilité des membres	27
3 L'assemblée générale	28
3.1 Généralités	28
Le lieu des décisions les plus importantes	28
La possibilité d'inviter des observateurs	28
3.2 Compétence de l'assemblée générale	29
3.3 Convocation de l'assemblée générale	29
Par le conseil d'administration	29
Par les commissaires	29

3.4	Fonctionnement de l'assemblée générale.....	30
	L'assemblée générale ordinaire.....	30
	L'assemblée générale extraordinaire.....	30
4	Le conseil d'administration.....	31
4.1	Généralités.....	31
	Missions.....	31
	Composition.....	32
	Fonctionnement.....	32
4.2	Les mandats au sein du conseil d'administration.....	32
	Le président et le vice-président.....	32
	Le secrétaire.....	32
	Le trésorier.....	33
4.3	Le conseil d'administration est un organe collégial.....	33
4.4	Le "bureau".....	34
4.5	Le ou les délégués à la gestion journalière.....	34
4.6	Le règlement d'ordre intérieur.....	34
5	Les commissaires.....	35
5.1	Pour quelles ASBL ?.....	35
5.2	Missions.....	35
	Mission générale de contrôle.....	35
	Procédure de sonnette d'alarme.....	35
	Convocation de l'assemblée générale.....	35
07	MESURES DE PUBLICITE IMPOSEES AUX ASBL.....	36
1	Dépôt au greffe du Tribunal de l'entreprise des actes de l'association.....	36
1.1	Dossier et pièces.....	36
1.2	Redevance.....	37
1.3	Consultation par les tiers.....	37
2	La publication aux annexes du Moniteur belge.....	37
3	La publication des statuts.....	38
3.1	La publication des nom, prénom(s), profession, domicile de chacun des administrateurs.....	38
3.2	Le dépôt de la liste des membres.....	38
3.3	La mention obligatoire sur tous les documents émanant de l'ASBL.....	39
3.4	Les décisions relatives à la nullité ou à la dissolution de l'association, à sa liquidation et à la nomination ou à la cessation de fonction de liquidateur.....	39
4	Le dépôt éventuel des comptes à la Banque Nationale de Belgique.....	39
08	LA RECONNAISSANCE DES ASBL.....	41
1	Définition.....	41
2	A quoi ça sert ?.....	41
3	Comment obtenir cette reconnaissance ou cet agrément ?.....	42
09	AIDES ET SUBVENTIONS EXTERIEURES POUR LES ASBL.....	43
1	Subventions extérieures.....	43
2	Contrats utilisés dans le secteur associatif.....	44
2.1	L'occupation dans le secteur socio-culturel et dans les manifestations sportives.....	44
	Qui est concerné ?.....	44
	Conditions de l'occupation.....	45
	Avantages pour l'employeur.....	45
	Avantages pour le travailleur.....	45
2.2	L'occupation d'étudiants.....	46
2.3	L'occupation dans le cadre de l'intégration sociale.....	46
	Personnes concernées.....	46
	Quelles démarches ?.....	46
2.4	L'occupation de volontaires.....	46
010	LE PATRIMOINE D'UNE ASBL.....	47
1	L'ASBL peut-elle faire des bénéfices ?.....	47
2	Une ASBL peut-elle recevoir des dons ?.....	47
2.1	En principe, le don doit être autorisé.....	47
2.2	Réduction d'impôt.....	48
	Principe.....	48
	Conditions.....	48
3	Les ASBL et l'impôt.....	49
3.1	L'impôt sur les revenus.....	49

Principe	49
3.2 La taxe compensatoire des droits de succession des ASBL.....	49
3.3 La question de la TVA.....	50
011 LA COMPTABILITE DES ASBL	51
1 Généralités.....	51
2 Les petites ASBL	51
3 Les grandes ASBL	52
4 Les très grandes ASBL.....	52
012 RESPONSABILITE CIVILE, RESPONSABILITE PENALE ET ACTIONS EN JUSTICE	53
1 Responsabilité civile.....	53
1.1 Responsabilité de l'ASBL.....	53
1.2 Responsabilité des administrateurs.....	53
Décharge des administrateurs	54
Assurance.....	55
1.3 Les règles de la preuve.....	55
Les différents moyens de preuve	55
L'admissibilité de la preuve	56
2 Responsabilité pénale	56
2.1 Le principe.....	56
2.2 Les peines	57
3 Les actions en justice	58
013 LA FIN D'UNE ASBL	59
1 La durée de l'association.....	59
2 La dissolution volontaire de l'ASBL	59
2.1 Désignation d'un liquidateur.....	60
2.2 Mesures de publicité obligatoires	60
3 La dissolution judiciaire de l'association	60
4 La mise en faillite de l'ASBL.....	61
5 L'association dont la constitution serait déclarée nulle.....	62
SOURCES JURIDIQUES.....	63
ANNEXES	65
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE	73